

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2017

Lors de cette réunion, le Conseil Municipal a :

- **DÉCIDÉ** une autorisation de principe de versement d'une subvention par enfant pour une demande de subvention de la Maison Familiale de Chatte (Isère), pour 2 enfants de la commune qui y sont scolarisés,
- **DÉCIDÉ** une autorisation de principe de versement d'une subvention par enfant pour une demande de subvention du Collège Bédier, pour 20 enfants de la commune qui y sont scolarisés,
- **AUTORISÉ** Madame Le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en place d'un programme d'accessibilité sur 3 ans,
- **ACCEPTÉ** une décision modificative de virement de crédits d'un montant de 6148 € pour une régularisation d'écriture comptable concernant le règlement de frais de personnels et charges,
- **SOLLICITÉ** des subventions auprès de l'Agglomération Valence Romans, le Département et éventuellement la Région pour l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques dans le cadre du projet d'aménagement de la traversée du village et du quartier « Le Bourg »,
- **SOLLICITÉ** des subventions auprès de l'Agglomération Valence Romans, le Département et éventuellement la Région pour l'éclairage public de la commune,
- **SOLLICITÉ** des subventions auprès de l'Agglomération Valence Romans, le Département et éventuellement la Région pour le programme d'accessibilité de la commune de Montrigaud,
- **DECIDÉ** de renouveler les contrats des agents techniques, au grade d'Adjoint technique Territorial de 2^e classe à temps non complet pour 8h/semaine à compter du 19 mars 2017 jusqu'au 19 mars 2018,
- **ACCEPTÉ** un devis d'un montant de 700 € H.T., pour la division parcellaire pour rectification parcellaire VC1 au quartier « La Forêt »,
- **ACCEPTÉ** le projet établi par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme pour le renforcement pour sécurisation du réseau à partir du poste Montfalcon,
- **PRIS CONNAISSANCE** des informations concernant les bois communaux.